

CONSEIL DE QUARTIER DU 24 NOVEMBRE 2014

REPUBLIQUE/CHALANDRAY/LA GARE/CONCY

Ouverture de la séance par la présidente du Conseil de Quartier :

Dominique BAROUX

Conseillère Municipale Délégué à l'éducation

RAPPEL DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER :

Il se réunit 2 fois par an et par quartier. Il est ouvert aux habitants, aux commerçants, aux représentants d'associations locales ou services publics.

Un ordre du jour est défini avec des thèmes communs à tous les quartiers et des thèmes particuliers au quartier. Puis un temps est pris pour les questions diverses et l'expression libre.

ORDRE DU JOUR POUR LE QUARTIER :

- Désignation d'un secrétaire de séance : Stéphane DEBAUGE se propose.
- Thème particulier : bilan du conseil de quartier de juin 2014
- Thème commun :
 - travaux réalisés dans la ville depuis juin 2014
 - 43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron.
- Questions diverses.

INTERVENTION DE MONSIEUR LE MAIRE

AU SUJET DE LA FIBRE OPTIQUE

50% des Montgeronnais seront raccordables à la fin de l'année. Le premier lot correspond à la partie sud de Montgeron et l'ensemble des Montgeronnais sera raccordable d'ici 2017.

En janvier 2015, une réunion publique sera organisée avec SFR à l'Astral afin d'expliquer le fonctionnement et la démarche commerciale.

Pour être raccordé :

- En immeuble, cela sera gratuit après accord du conseil syndical de copropriété ou du bailleur social – c'est OK pour la Forêt –
- En pavillon, la fibre est amenée jusque devant la propriété mais il faut attendre l'accord de France Télécom et d'ERDF pour prendre support sur les

poteaux aériens. En ce qui concerne France Télécom, l'accord est acté mais pour ERDF, c'est en discussion sur le plan national. Puis ce sera à chacun de choisir son opérateur.

AU SUJET DU PARKING FOCH PAYANT

Le constat avait été fait que 50% du parking était occupé par des véhicules de personnes étrangères à Montgeron. Les administrés ne trouvant plus de place, devaient stationner dans les rues avoisinantes en zone bleue et s'exposaient ainsi à la verbalisation.

Il a donc été décidé de rendre le parking payant pour les « extra » Montgeronnais et Crosnois. Le tarif est de 30€ par mois. Mais la réglementation n'autorise pas à faire payer un type de population et à rendre gratuit pour un autre type de population. Aussi la participation des Montgeronnais a été calculée au minimum, soit 15€ par an. Enfin il n'est pas indécent de faire payer les utilisateurs.

D'autre part les Crosnois paient le même tarif mais la commune de Crosnes participera désormais à l'entretien du parking.

I) THEME PARTICULIER :

Voici quelques questions qui ont été soulevées au cours du bilan du conseil de quartier de juin 2014.

- Madame FRIC souhaiterait que les réunions de concertation pour les travaux dans les rues se fassent sur des secteurs plus étendus. Les rues sont passantes donc, il n'y pas que les riverains qui sont concernés.

Réponse : Monsieur le Maire indique que la circulation est un sujet complexe pour tous. Les axes départementaux et les grands axes sont « intouchables » directement par la Ville qui a seule compétence sur les voiries intérieures aux quartiers (pour lesquelles on consulte les riverains comme pour la rue Amélie Evrard). Il y a 360 rues dans la ville. Il est donc impossible de questionner toute la ville et beaucoup risque de ne pas être intéressé.

- Est-il possible de créer une zone verte pour les résidents de la Rue Racine et de refaire le marquage au sol pour mieux gérer le stationnement ?

Réponse : une réunion de quartier sera organisée

- Information : l'antenne Synérail de la Gare n'est toujours pas en service (donc pas démissions d'onde).

- La ligne E1 du bus scolaire est souvent en retard le matin.

Réponse : des travaux de septembre à janvier sur le parcours rallongent le parcours et génèrent donc un retard. Normalement le problème devrait être réglé à la fin des travaux.

- Pourquoi la rue Victor Hugo n'est-elle pas en zone 30 ? Même question pour la place de la Gare.
- Pourquoi les travaux de GRDG de la rue de Concy ont-ils été stoppés ?

Réponse : une canalisation non répertoriée dans les plans a été trouvée et il faut donc modifier les plans d'intervention.

- Problème de vitesse Rue de Concy.

Réponse : la police municipale va être équipée d'un laser portatif qui sera plus efficace pour les contrôles ponctuels.

- Problème de stationnement sur le parking du SUPER U qui est toujours complet.

Réponse : le problème devrait être prochainement réglé. En effet la direction va remettre en service un système de barrières afin que le parking ne reste pas ouvert 24 h/24 et soit ainsi occupé par les véhicules de personnes qui vont prendre le RER.

- Peut-on supprimer des places Avenue de la République ?

Réponse : c'est difficile à cause des commerces qui en ont besoin pour les clients.

- Une question sur l'organisation de la collecte des ordures, des encombrants.

Réponse : la collecte coûte 3 millions d'euros par an à la ville. 15 % des impôts payés par les Montgeronnais vont à la collecte et au traitement des déchets. Il faut donc favoriser le tri pour faire des économies. La capacité de la déchetterie de Vigneux va être multipliée par deux et la création d'une déchetterie à Montgeron est à l'étude par le SIREDOM.

- La quantité des déchets verts augmente à l'automne avec les feuilles mortes. Il faudrait organiser un passage des encombrants 2 ou 4 fois par an ? les déchets ménagers deux fois par semaine ? une fois par semaine serait suffisant ?

Réponse : toutes ces questions seront abordées lors d'une réunion publique en début d'année.

- Combien y a-t-il d'associations sur Montgeron ? Une baisse des subventions est-elle envisageable ?

Réponse : pas du tout ! Un nouveau mode de critères va être mis en place avec notamment pour les associations sportives une part fixe et une part variable en fonction d'objectifs définis chaque année.

- Peut-on peindre un passage piéton devant la Place Rottembourg ?

Réponse : il existe devant le Monument aux Morts. Au droit de la place, cela nécessite des travaux importants de reprise et notamment l'abaissement du trottoir

- Le feu rouge de la place des Tilleuls n'est pas respecté.

Réponse : la police municipale en sera informée

- La Rue des Prés Montagne des Crève Cœur est prise en sens unique.

Réponse : PM informée.

Rue Chalandray : des vélos circulent en sens inverse et roulent à gauche, au niveau du Conservatoire de musique.

- Chemin Noir : peut-on faire un passage piéton sous le pont SNCF ?

II) THEME COMMUN

Travaux réalisés depuis le mois de juin dans la ville :

- Travaux du rond-point « Auchan » ; cela a facilité la sortie et l'accès vers la grande surface ainsi que la circulation vers la rue du Repos.
- Travaux du marché Saint Hubert ; installation de portes coulissantes qui isolent du froid extérieur.
- Travaux et rond-point au parking Foch ; cela a fluidifié la circulation dans la descente vers la gare.
- Travaux sur les accès piétons à la gare côté rue du Moulin de Senlis.
- Campagne de marquage au sol.
- Déploiement de la fibre optique

43 propositions d'économies pour redresser les finances de Montgeron

Rappel des mesures déjà mises en place :

Réduction du train de vie de la Mairie	-127 635€/an
Optimisation du fonctionnement des services	-420 980€/an
Gestion efficace de la dette	-115 000€/an
Renégociation ou regroupements d'achats	-376 485€/an
Valorisation des services publics et du patrimoine communal	-119 665€/an

Propositions d'économies soumises à débat :

Un questionnaire a été distribué à tous les Montgeronnais. A ce jour, 685 documents ont été retournés à la Mairie. Ils ont été dépouillés et il ressort les résultats suivants :

PROPOSITIONS	FAVORABLE En pourcentage	DEFAVORABLE En pourcentage	SANS OPINION En pourcentage
Mobiliser les ATSEM pour les nouveaux rythmes scolaires : 226 971€/an	79,96	11,95	8,08
Interrompre l'éclairage public entre minuit et 5h du matin : 91 000€/an	47,45	46,92	5,62
Encourager l'organisation des classes de découverte : 40 000€/an	64,46	19,06	16,48
Transformer « 1, 2, 3, soleil » en maison des assistantes maternelles pour accueillir 16 bébés à plein temps : 40 000€/an	81,72	13,71	4,57
Ne conserver que les activités du RAM à George Sand et redéployer les autres activités dans les quartiers : 67 000€/an	87,70	5,10	7,21
Mettre en place une gestion associative de l'épicerie sociale : 44 600€/an	85,41	6,85	7,73
Faire passer les repas scolaires de 5 à 4 ingrédients : 36 450€/an	75,92	16,34	7,73
Regrouper le carnaval avec d'autres fêtes : 52 462€/an	75,92	17,22	6,95
Réduire le coût de la cérémonie des vœux : 40 000€/an	86,29	2,28	11,42
Arrêter le salon d'art « Art'ifice : 40 457€	74,69	22,14	3,16
Instaurer des délais d'annulation pour les centres de loisirs : 38 397€/an	83,83	5,10	11,07
Mutualiser les fêtes d'école et la kermesse : 15 000€/an	65,91	27,94	6,15
Ouvrir les écoles le samedi matin au lieu du mercredi matin dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires : 103 000€	72,23	27,42	0,35
Réorganiser le temps de travail de la cuisine centrale La Roseraie : 62 200€	61,16	15,64	23,2
Ne plus subventionner le meeting d'athlétisme : 28 284€	55,89	40,42	3,69
Fermer les accueils périscolaires à 18h30 au lieu de 19h : 19 886€	67,14	29,35	3,51
Mettre en place le prépaiement pour les factures de restauration scolaire : 35 000€	89,81	7,73	2,46
Non remplacement d'un départ à la retraite sur deux parmi les agents municipaux : 120 000€ la 1 ^{ère} année, 240 000€ la 2 ^{ème} année, 360 000€ la 3 ^{ème} année	81,37	16,17	2,46

Question : Au sujet de ce questionnaire, peut-on avoir des renseignements plus précis sur la population qui a répondu à l'enquête ? D'autre part, cet échantillon est-il représentatif ?

Réponse : 685 personnes ont répondu. Ce n'est qu'un échantillon qui n'est pas forcément représentatif de toute la population montgeronnaise. Les résultats cependant ne sont pas neutres. Les mesures proposées ne seront pas nécessairement mises en application.

Question : n'aurait-il pas mieux valu interroger les montgeronnais concernés par les problèmes particuliers ?

Réponse : chaque administré est libre de répondre ou de ne pas répondre. Si l'on cible un type de population, il n'y aura jamais de proposition d'économies car chacun prêchera pour sa paroisse.

Question : pourquoi les économies envisagées ciblent-elles plus particulièrement l'enfance ?

Réponse : le budget « Enfance, petite Enfance » représente environ 50% du budget de la ville. Des pistes d'économies doivent donc être envisagées dans ce secteur. Mais les propositions n'impactent absolument pas la vie quotidienne et le confort des enfants. Par exemple, instaurer des délais d'annulation d'inscription aux centres de loisirs ou faire prépayer la restauration scolaire permettrait de mieux gérer les finances.

Question : diminuer ou supprimer l'éclairage public entre minuit et 5h du matin peut s'avérer très dangereux pour les personnes qui se déplacent à ces heures.

Réponse : tout à fait d'accord. D'ailleurs, la réponse a surpris ; cependant, comme déjà indiqué, ce questionnaire n'est que consultatif.

La séance est levée à 23h00